

Rencontre du 10 décembre 2015 Programme LEADER du Pays de Saintonge Romane

Une centaine d'acteurs (élus, partenaires, porteurs de projets potentiels, etc.) a participé à la rencontre sur le programme LEADER du Pays de Saintonge Romane. Cette assemblée est représentative des trois axes de la stratégie du programme.

Pour rappel, le Pays de Saintonge Romane a déposé sa candidature au programme LEADER 2014-2020, le 28 février 2015. A l'issue de la commission permanente du 10 juillet 2015 de la Région Poitou-Charentes, cette dernière a été retenue. Ce sont 1 764 000 € de fonds européens qui ont été alloués au Pays de Saintonge Romane pour mener à bien sa stratégie.

Cette stratégie qui vise à « **Affirmer l'attractivité du territoire en mobilisant les ressources et les acteurs locaux dans une stratégie de circuits courts** » va pouvoir se déployer et permettre aux porteurs de projets du territoire de bénéficier d'un accompagnement et d'une subvention.

Le programme repose sur trois axes :

- les circuits courts alimentaires
- les patrimoines et la culture
- la transition énergétique

Objectifs de la rencontre

- Echanger sur les projets en lien avec la stratégie LEADER
- Permettre à l'ensemble des participants de se connaître mieux pour créer plus de coopération et de collaboration

Contexte de la candidature et échanges sur la stratégie du programme LEADER

« Stratégie Europe 2020 »

- ✓ une croissance intelligente : une économie fondée sur la connaissance et l'innovation,
- ✓ une croissance durable : une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive,
- ✓ une croissance inclusive : une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale



Les **Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)** : Ce sont les instruments financiers de l'Union européenne en faveur de la cohésion économique sociale et territoriale européenne.

Ils représentent 960 milliards d'euros répartis au sein de 4 fonds et 28 pays, dont près de 27 milliards d'euros pour la France et 763 millions d'euros pour Poitou-Charentes :

- ✓ FEDER : Fonds européen de développement régional
- ✓ FSE : Fonds social européen
- ✓ FEAMP : Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche
- ✓ **FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural**



FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural (403 millions d'€) pour :

- ✓ Une agriculture durable respectueuse de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau
- ✓ Le maintien des filières d'élevage, l'installation et donc l'emploi
- ✓ Le développement des territoires ruraux (LEADER)
- ✓ La compétitivité des entreprises.



LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Au sein de l'enveloppe FEADER, avec 30,7 M€, le programme LEADER soutient les projets pilotes conduits dans le cadre de stratégies intégrées construites par les acteurs des territoires ruraux.

M. BARREAUD, Président du Groupe d'Action Locale du Pays de Saintonge Romane, a présenté la stratégie Europe 2020 et les différents fonds européens structurels et d'investissements pour préciser à l'ensemble des participants l'origine des fonds LEADER.

Le Pays de Saintonge Romane, à l'issue de différents temps de concertation, a retenu comme stratégie : l'élargissement de l'approche circuits courts pour mailler économiquement le territoire et construire son attractivité. Cette stratégie s'organise autour de trois clés d'entrée :

- Circuits courts alimentaires : nouveaux liens
- Patrimoines et culture : nouvelles connexions
- Transition énergétique : nouvelles ambitions

Le conventionnement avec le Conseil Régional devrait avoir lieu lors du 1^{er} trimestre 2016, ce qui permettrait aux premiers porteurs de projets de déposer leurs dossiers de demande de subvention.

Les membres du GAL de programmation

M. BARREAUD précise que de cette stratégie vont ressortir des projets éligibles dans chacune des trois clés d'entrées du programme. Le Groupe d'Action Locale doit veiller à octroyer les subventions LEADER aux projets qui entrent pleinement dans cette stratégie.

Ce groupe est composé de 19 membres dont 8 membres titulaires publics et 11 membres titulaires privés. La spécificité des programmes LEADER réside dans le fait que les membres publics de ce groupe ne doivent pas représenter plus de 49 % des droits de vote.

Les membres du GAL du Pays de Saintonge Romane sont les suivants :

MEMBRES PUBLICS :

Développement territorial :

- Jean-Claude GRENON, Président du Pays de Saintonge Romane, titulaire
- Michel ROBERT, Maire-adjoint de Nancras, suppléant

Circuits courts alimentaires :

- Jean-Pierre SAGOT, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Saintes, titulaire
- Daniel de MINIAC, Maire de La Clisse, suppléant
- Laurent OCTEAU, Représentant de la Chambre d'Agriculture, titulaire
- Benoît JAMIN, Conseiller municipal Les Essards, suppléant

Patrimoines et culture :

- Jean-Claude CLASSIQUE, 1er Vice-président de la CDA de Saintes, titulaire
- Christian LAGUERRE, Conseiller municipal à Chermignac, suppléant
- Yves MASSIAS, Maire de Jazennes, titulaire
- Stéphane MAJEAU, Directeur pôle nature Pierre de Crazannes, suppléant

Transition énergétique :

- Sylvain BARREAUD, Président du GAL et Président de la Communauté de Communes Charente Arnoult Coeur de Saintonge, titulaire
- Patrick MACHEFERT, Maire de Souligonnes, suppléant
- Jean-Pierre MORDANT, Conseiller municipal à Gémozac, titulaire
- Jacques DUBOIS, 3ième adjoint Tesson, suppléant
- Alain MARGAT, Maire de Corme-Royal, titulaire
- Anne FOCKEDEVY, Maire-adjoint, Les Gonds, suppléante

MEMBRES PRIVES :

Circuits courts alimentaires :

- Jean-Michel BARRAUD, Membre du GAL 2007-2013, titulaire
- Nathalie CARRAU, Membre du GAL 2007-2013, suppléante
- Valérie RIALLAND, Productrice fermière en agriculture biologique, titulaire
- Véronique BRANGER, Productrice fermière, suppléante
- Pascale CROC, Productrice fermière en agriculture biologique, titulaire
- Caroline QUERE-JELINEAU, Productrice fermière, suppléante
- Michel ROUAUD, Président de l'Association St Fiacre, titulaire
- Alain BESSAGUET, Président de l'Association Courts Circuits, suppléant

Patrimoines et Culture :

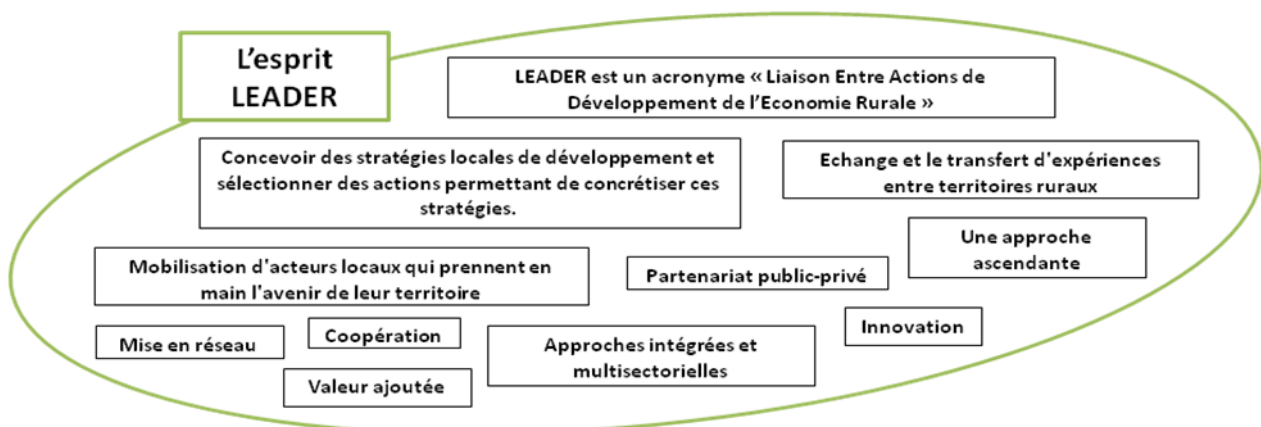
- Anne CLAVEL, Artiste Plasticienne, titulaire
- Benoît HAPIOT, Président Association Les Lapidiales, suppléant
- Vincent ROBERT, Directeur de l'APMAC, titulaire
- Bruno SOULET, Comédien et metteur en scène, suppléant
- Christine SEBERT BADOIS, Propriétaire du Château de la Roche Courbon et Présidente de la route Trésors de Saintonge, titulaire
- Dominique BITON, Gestionnaire de l'Association Patrimoine de St Sauvant / foyer rural, suppléant
- Marie TROUVE, Gestionnaire de gîte et de chambres d'hôtes, titulaire
- Thomas AUDOUIN, Gérant de la société Sorties Aventures à Saint-Césaire, suppléant

Transition énergétique :

- Yannig BOITARD, Animateur commercial Brunet Drouillac, titulaire
- Jean-Jacques BOUTINET, Auto-entrepreneur, suppléant
- Sébastien TINCHANT, Gérant de la SARL AC Déco, titulaire
- Gérard COASSIN, Personne qualifiée, suppléant
- Serge KOFFI, Président de la Jeune Chambre Économique de Saintes, titulaire
- Francesca BUI-DINH, Co-directrice de la Jeune Chambre Économique de Saintes, suppléante

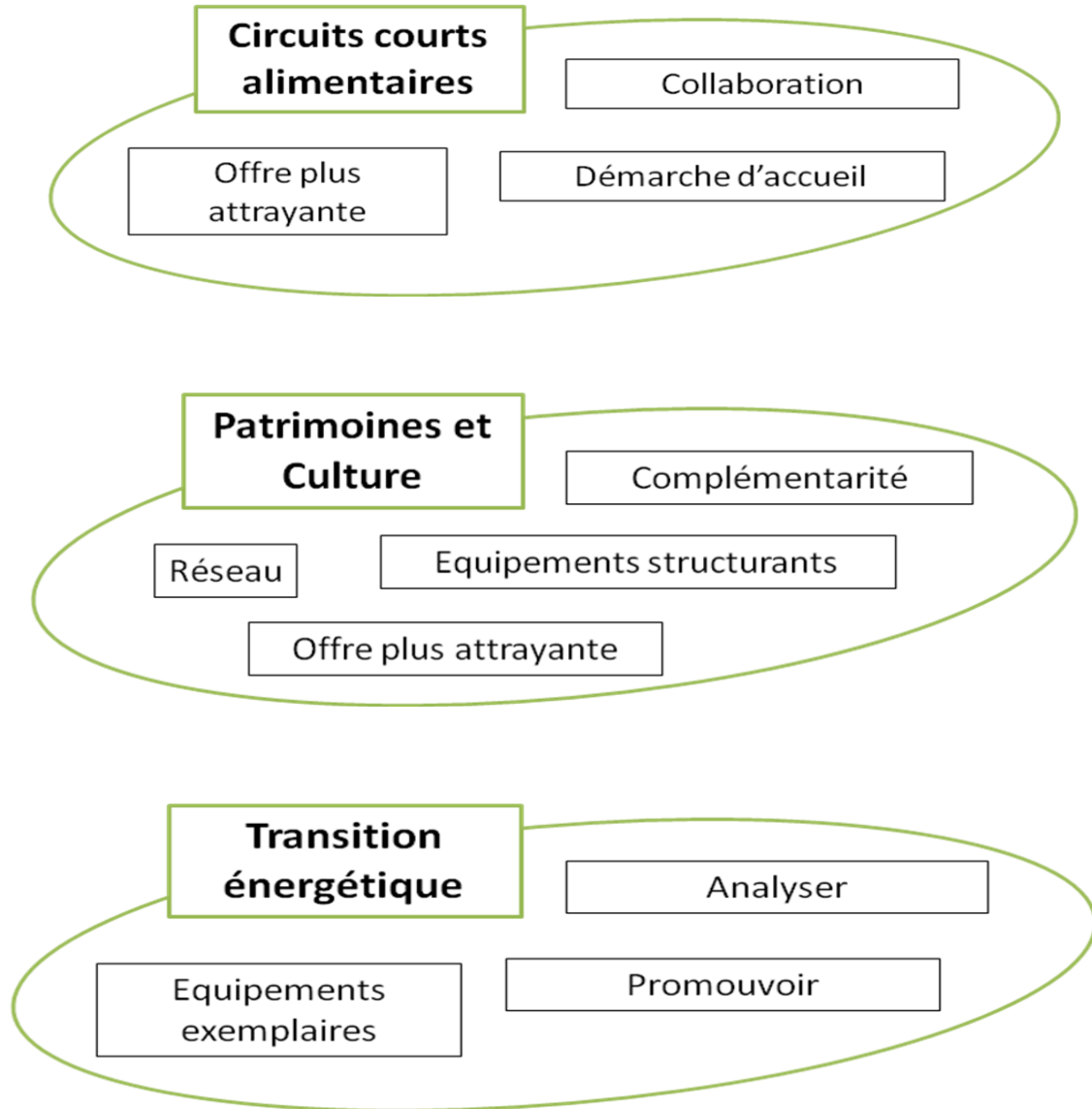
L'esprit LEADER

M. BARREAUD propose aux participants de regarder une vidéo illustrant « l'esprit LEADER ». Il s'agit du séminaire du 10 octobre 2014 du programme LEADER du Pays d'Albret.



Les axes du programme

L'équipe LEADER a précisé, pour chacun des trois axes du programme, les objectifs retenus. L'idée étant de soutenir des projets qui intègrent ces dimensions.



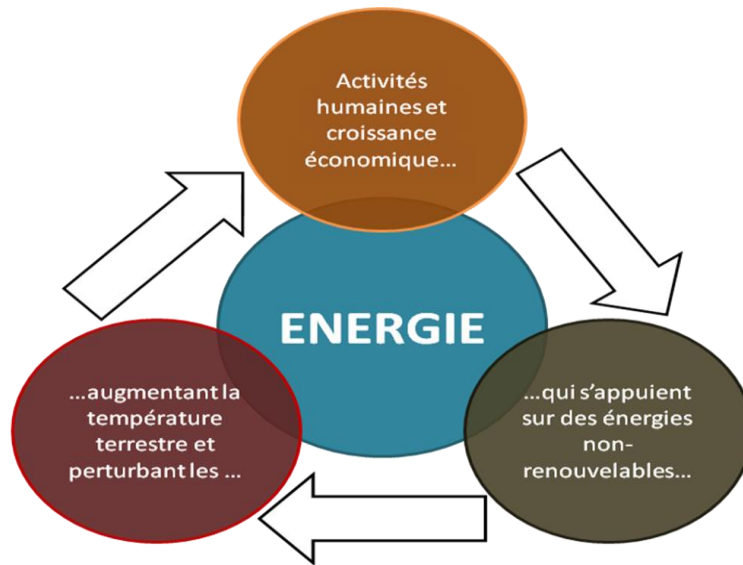
Exemples de projets attendus dans le programme

Pascal DUC (EURL Les Croisières Charentaises) est venu présenter son projet. Il s'agit de renouveler un bateau thermique de 149 places par un bateau de nouvelle génération « propre » de 110 places. Au départ de Saintes, Chaniers, Taillebourg et Port d'Envaux (St Savinien et Dompierre sur Charente sur demande), l'activité consiste à naviguer sur la Charente pour la découverte de sa faune et sa flore, ses châteaux et belles demeures, ses histoires et légendes, ses belles pierres, ses villages et villes puis à débarquer au restaurant du Moulin de la Baine avec ses tables en terrasse ou en salle panoramique, son aire de loisirs. Le but étant de faire découvrir un patrimoine fluvial (classé Natura 2000) à bord d'une embarcation respectueuse de l'environnement (réduction de 13 tonnes de CO2/an et sans dégagement de gaz à effet de serre, réduction des vagues et donc protection des berges, absence de nuisances sonores, d'odeurs, de vibration, etc.)

Alexandra et Olivier POURPOINT sont venus présenter leur projet. Il s'agit de créer une brasserie « bistronomique » sur une péniche à flot amarrée sur la Charente entre l'arc de Germanicus et la passerelle à proximité de l'arc. Surface de 279 m² en salle et 50 m² en cuisine. La carte de la brasserie sera composée à 60 % avec des produits de saison fournis par des producteurs locaux (par exemple : la ferme de l'Orée, la Ferme du Fagnard, Elevage de la Touche, GAEC de la Combe, AQUAMARA, EARL du Pinier, EARL de la Nougerée, Le Verger du Saint-James, Elément-terre et la Ferme Santone.).

Florent COULON (Association Le Peuple Créateur) est venu présenter son projet de cinéma itinérant. Il s'agit d'acquérir du matériel professionnel de projection qui devra permettre des projections en plein air et en salle. Le but étant de pouvoir proposer un circuit de diffusion pour des réalisations ou des productions locales. L'objectif est de diffuser des films documentaires, de fictions et d'animations qui abordent des enjeux de société (dont les circuits alimentaires et la transition énergétique) et qui pourront être suivis d'échanges, d'animations théâtrales, etc. Les partenariats avec les acteurs culturels (compagnies de théâtre par exemple), les élus, les associations du territoire, les producteurs fermiers, etc., sont en train de se constituer pour une diffusion sur l'ensemble du territoire et dans des sites peu ou pas exploités aujourd'hui (fermes, écoles, etc.).

Sébastien DESCATOIRE, Chargé de mission «Urbanisme et cadre de vie» au Pays de Saintonge Romane explique que l'énergie est une question presque nouvelle sur le territoire de la Saintonge Romane. Avant de se lancer dans des projets, il convient de mieux connaître cette problématique. Lors de la commission agriculture & environnement du Pays de Saintonge Romane du 02 décembre 2015, il a été présenté le fait que l'énergie est avant tout la force dont nous disposons pour nos activités. Au cours de l'histoire, le développement de nos activités qui se mesure principalement par le PIB a été de pair avec le développement de notre consommation énergétique. A partir du 19^{ème} siècle et avec l'avènement de la révolution industrielle, nous avons connu une forte croissance économique et un développement de nouvelles ressources énergétiques. Celles-ci sont principalement le pétrole, le gaz naturel et le charbon qui représentent environ 80% de l'énergie utilisée sur la planète. Or ces énergies sont fossiles et ont donc un stock qui s'épuise. 80% de notre économie et de nos activités reposent sur des énergies non renouvelables et le premier challenge est donc de trouver de nouvelles ressources énergétiques notamment renouvelables afin de pouvoir faire perdurer nos activités. De plus, ces mêmes énergies produisent des gaz à effet de serre qui viennent capter la chaleur du soleil et ainsi réchauffer la température de la terre. Cette augmentation de la température de la terre vient perturber le cycle biologique de la planète mais également nos activités en lien direct avec celle-ci comme l'agriculture, la sylviculture, la viticulture etc. Ce qui fait que nous sommes entrés dans un cercle vicieux où le développement de nos activités par le déploiement des énergies impacte nos activités à cause des effets indirects de l'énergie. Pour en sortir, on parle de transition énergétique et il convient à l'échelle de la Saintonge Romane de mieux connaître son fonctionnement et de déterminer les actions à mettre en œuvre sur le territoire.

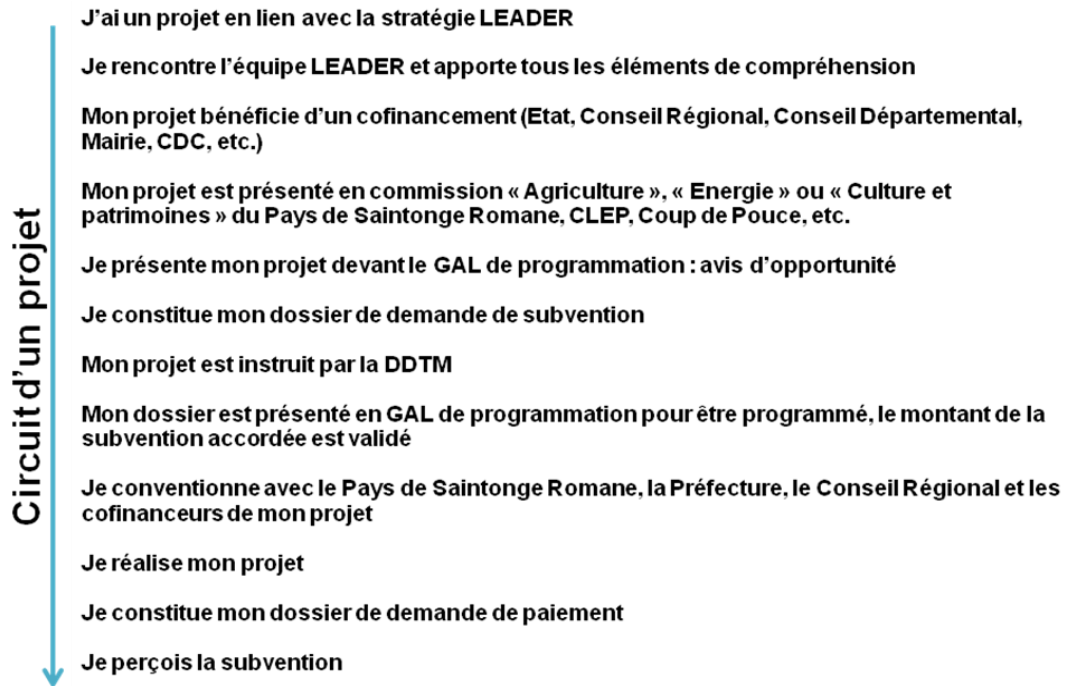


Les échanges

Pour répondre aux objectifs de la rencontre, les participants sont appelés à prendre la parole. Nous retenons de ces différents échanges :

- Un projet d'éco-hameau : lien avec des journées d'information, un centre ressources (pour donner à voir, mieux comprendre). Les projets d'investissements éligibles sur l'axe de la transition énergétique sont ceux qui seront exemplaires.
- Les projets LEADER ne sont pas forcément des projets avec un coût financier très important. La décision de subventionner ou non un projet dans le programme LEADER réside seulement sur sa pertinence et son lien avec la stratégie du programme.
- Le fait que le tourisme soit un axe transversal dans l'ensemble du programme avec une réelle volonté de créer de nouvelles connexions et une mise en réseau entre tous les acteurs concernés du territoire. La nécessité de disposer d'un outil internet pour échanger et communiquer plus facilement.
- Une dynamique à créer entre les produits locaux et les restaurateurs et hôteliers du territoire.
- Les projets de restauration du petit patrimoine (ancien étang empierré), pour être soutenus, doivent entrer dans une vraie réflexion : pourquoi on restaure ? Quel projet derrière ?
- Les projets qui n'entrent pas dans la stratégie du programme LEADER peuvent appeler du FEADER.
- Pour être éligibles, les projets ne doivent pas être déjà engagés ou réalisés au moment du dépôt du dossier (devis signé, bon de commande accepté, acomptes versés, factures payées, travaux débutés, etc.) et bénéficier d'un cofinancement FEDER ou FSE.
- De nombreux participants ont fait part de leurs projets potentiels ou questions via les fiches prévues à cet effet.

M. BARREAUD précise le cheminement type d'un projet et les différentes instances de décision.



M. BARREAUD précise que les participants peuvent télécharger l'essentiel de la candidature et trouver plus d'informations sur le site internet du Pays de Saintonge Romane via le lien suivant : http://www.payssaintongeromane.fr/article.php3?id_article=1811.

Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les convie à un verre de l'amitié.